

L'AVENIR DES RELATIONS UNION EUROPEENNE-PAYS DU MAGHREB à la lumière de la nouvelle politique européenne

Messaoud MENTRI * *

INTRODUCTION

Une réflexion sur l'avenir des relations union-européenne de l'UMA ne peut être faite sans une évaluation préalable des relations existantes entre les deux parties .

Les relations étaient régies pendant plusieurs années par les accords de coopération de 1976 . Ces derniers ont présenté de nombreuses limites face aux défis auxquels devaient faire face les pays du Maghreb (crise économique, endettement, ajustement structurel , instabilité politique).

Les objectifs recherchés dans les accords de coopération de 1976 sont loin d'être atteints . Le fameux transfert de technologie n'a pas dépassé le cadre strictement commercial. Les résultats décevants de cette coopération résident aussi dans la violation des clauses de cet accord par les pays de la C.E.E.. Ainsi selon Moncef Ben Slama¹ « la conjoncture dépressive qui prévaut dans les pays européens a amené la CEE à faire jouer notamment la clause de sauvegarde remettant ainsi en cause certaines dispositions de l'accord . Les pratiques

* * Professeur en droit, institut des sciences juridiques et administratives, université d'Annaba.

¹ Confère Moncef Ben Slama « comment s'insèrent les accords de coopération CEE-Magheb dans le nouvel ordre économique international » in actes du colloque « coopération CEE-Magheb » publié par le centre d'études , de recherche et de publication (CERP) de la faculté de droit et des sciences politiques et économiques de Tunis .

restrictives ont particulièrement touché l'huile d'olive et les produits textiles ». « Les trois pays du Maghreb ont subi dans leurs échanges avec la CEE un déficit commercial d'une ampleur d'autant plus inquiétante que les termes de l'échange pour ces pays ont de nouveau repris leur orientation à la détérioration par suite d'une tendance à l'effritement des prix à l'exportation à partir de 1975 sans ralentissement de la baisse des prix à l'importation »

L'intérêt grandissant de la communauté européenne pour les pays de l'ancien pacte de Varsovie et l'avènement du marché unique européen vont-ils entraîner un désengagement de l'Europe vis à vis des pays du Maghreb ou au contraire la CEE est-elle obligée de consolider à la fois ses relations avec les pays d'Europe de l'est et les pays du Maghreb pour des raisons géostratégiques . Quels types de relations seront organisées dans l'avenir entre l'union européenne et les pays du Maghreb et comment procéder à leur promotion ?

I-LA NOUVELLE POLITIQUE EUROPEENNE ET SES REPERCUSSIONS SUR LES PAYS DU MAGHREB

Il est impératif de réfléchir sur les mutations auxquelles on assiste sur la scène internationale et plus particulièrement dans la zone européenne et leur impact sur les pays du Maghreb .

A/ L'ouverture de la communauté européenne aux pays d'Europe centrale et orientale = une concurrence aux économies maghrébines : Si à l'époque du COMECON, il n'existait aucune relation commerciale entre la CEE et les pays de l'est, des accords de coopération ont été conclus au cours des années 1989-1990 entre les deux parties ; On pourrait citer les accords conclus entre la CEE et certains pays d'Europe centrale et orientale dont notamment la Pologne (18 septembre 1989), la Hongrie (20 décembre 1989) , la Tchécoslovaquie (22 mars 1990) . Des accords d'aide financière ont été également passés , Ainsi selon Christian Hen (1)² « les chefs d'état et de gouvernement de la CEE ont donc décidé au conseil européen de STRASBOURG (des 8 et 9 décembre 1989) d'accorder une aide à ces pays (suivant en cela les recommandations de sommet de l'Arche des 14 et 16 juillet 1989). C'est l'objet du programme

² Confère Christian Hen, lapolitique maghrébine de la CEE, communication in actes du colloque de tunis, mai 1992 « les relations entre la CEE et le Maghreb: handicap et perspectives d'avenir » publiés par le CERP de Tunis, p.31.

PHARE (Pologne, Hongrie, aide à la restructuration des économies) étendu à d'autres pays (tels que la Bulgarie, la Tchécoslovaquie et la Roumanie) . Le programme a été doté de 500 millions d'écus en 1992. »

En outre, une banque européenne de reconstruction et de développement a été mise en place en vue d'aider le mouvement de privatisation dans les pays de l'est³ .

Elle est opérationnelle depuis le mois d'avril 1991 . Elle est dotée d'un capital de 10 milliards d'écus . L'intérêt accordé par la CEE aux pays d'Europe centrale et orientale ne peut que susciter des inquiétudes dans les pays du Maghreb . Ces derniers craignent une diminution de l'aide de la CEE . La main d'oeuvre maghrébine en Europe peut également payer les frais de ce rapprochement entre la CEE et les pays de l'est . Etant moins qualifiée , elle peut être facilement « éliminée » par la main d'oeuvre en provenance des pays de l'est . Par ailleurs , on peut craindre que les pays de la CEE seraient beaucoup plus intéressés par les investissements dans les pays d'Europe orientale et centrale . Les inquiétudes des pays du Maghreb sont considérées sans fondement par les dirigeants européens . Ainsi selon Christian Hen⁴ « Au cours d'une conférence tenue à Paris en décembre 1989, afin de relancer le dialogue Euro-Arabe , le président MITTERAND déclarait « l'appui à l'est représentera pour nous une addition et non une soustraction . Il ne s'agit pas pour nous de choisir entre l'est et le sud . »

En outre , selon Monsieur Mehdi Remili⁵ « les chefs d'état et de gouvernement des pays membres de la communauté européenne ont aussi manifesté leur intention de rééquilibrer l'action financière de l'union européenne en Méditerranée par rapport à celle menée en Europe orientale et centrale en adaptant une enveloppe financière quinquennale (1995 - 1999) de 5, 5 milliards d'écus en faveur des PTM »

B-L'AVENEMENT DU MARCHE EUROPEEN : UN GRAVE DANGER POUR LES PAYS MAGHREBINS

³ Confère Christian Hen op-cit p 32.

⁴ Confère Christian Hen op-cit p 32.

⁵ Confère Mehdi Remili, Europe-Maghreb, Nouveaux défis : libre échange et coopération décentralisée en Méditerranée. Communication au colloque de Tunis des 23 -25 novembre 1995 « Relations et échanges Euro-Méditerranées : de la coopération au partenariat » (actes du colloque non publiés)

L'avènement du marché unique européen risque d'avoir des retombées négatives sur les pays du Maghreb . La liberté de circulation de biens et de capitaux au sein de l'espace européen contribuera à aggraver le déficit commercial du Maghreb à l'égard de l'Europe . Ainsi les productions maghrébines comme l'huile d'olive, les agrumes, les vins et les textiles qui connaissent déjà des difficultés risquent de subir une forte concurrence notamment Espagnole et Portugaise sur cet espace . Il y a également un autre risque d'aggravation de difficultés que vont subir les pays du Maghreb dans l'accès aux capitaux européens . Les pays européens vont certainement opter pour le placement de leur capitaux dans l'espace européen qui offre beaucoup plus de sécurité et de rentabilité car il est mieux structuré et compétitif .

La liberté de circulation de biens et de capitaux ne sont pas les seules difficultés auxquelles vont être confrontés les pays du Maghreb puisque le marché unique européen prévoit aussi la liberté de circulation des hommes les travailleurs émigrés maghrébins installés en Europe risquent d'être renvoyés dans leur pays d'origine car ils seront concurrencés par la main d'oeuvre européenne déjà en place et dont une grande partie se trouve sans emploi .

En effet, à la fin de l'année 1995, 17, 5 millions de personnes étaient au chômage dans l'union européenne, c'est le chiffre officiel donné par Eurostat (l'office des statistiques de l'Europe basé au Luxembourg) . Tous les pays européens sont touchés par le chômage avec cependant des taux différents, en effet, Eurostat indique que le taux de chômage n'est pas le même pour l'ensemble des pays . L'exemple le plus frappant est celui de l'Allemagne où le chômage a grimpé chez la population active . C'est le même cas en Suède alors qu'en France, c'est la population jeune qui est la plus touchée . A l'inverse, des pays comme l'Espagne, le Royaume uni et le Danemark enregistrent une baisse régulière du taux de chômage . Le pays le moins touché est le Luxembourg avec seulement 4 % d'inactifs . Cette situation comporte de graves dangers pour les travailleurs émigrés maghrébins en Europe qui risquent d'être refoulés dans leur pays d'origine. En outre, les perspectives d'élargissement de la communauté européenne à de nouveaux membres tels que la Suède, la Finlande, l'Autriche, le Norvège inquiètent les pays du Maghreb, les préoccupations de ces derniers ne sont pas sans fondement car il est réputé comme l'a bien

Mehdi Remili ⁶ que ces pays ne manifestent pas beaucoup d'intérêt aux pays de la rive sud de la Méditerranée notamment les pays du Maghreb . Il est à craindre que ces derniers seront sacrifiés au profit des pays d'Europe centrale et orientale . Et ce qu'avec l'ouverture de la CEE aux pays d'Europe de l'est et l'institution du marché unique européen, on peut affirmer que la communauté européenne va abandonner les pays du Maghreb ?

La réponse ne peut être que négative et cela pour diverses raisons . La communauté européenne a toujours proclamé son intention de préserver ses relations privilégiées avec les pays du bassin méditerranéen et notamment du Maghreb .

Les considérations géostratégiques expliquent incontestablement ce regain d'intérêt . Le rapport final du sommet d'Essen tenu en décembre 1994 déclarait à ce sujet que « La Méditerranée constitue pour l'union européenne une zone prioritaire à l'importance stratégique » . Aussi la communauté européenne est obligée de consolider ses relations avec les pays du Maghreb pour préserver sa propre sécurité . Dans ce sens, dans son document « de l'acte unique à l'après Maastricht » document - com (92) 2000 du 11 février 1992, la commission des communautés européennes déclarait ⁷ « la plupart des pays méditerranéens affrontent tout à la fois l'instabilité politique, une croissance démographique très rapide, des mouvements de population importants, et des taux de chômage élevés . Ces problèmes et en particulier ceux du Maghreb sont aussi les nôtres tant est leur influence sur la sécurité de la région et les pressions migratoires qui en découlent pour la communauté . En outre, l'Europe ne peut pas abandonner les pays du Maghreb car elle a besoin de ces derniers pour maintenir son développement . Elle n'a pas intérêt que les marchés maghrébins échappent à son emprise .

II - l'avenir des relations Union européenne-pays du Maghreb

Il est incontestable que les événements qui se sont déroulés durant ces dernières années dans le continent européen, dans la région du

⁶ Confère Mehdi Remili op-cit.

⁷ Confère Abdelkrim Belguendouz « le nouveau partemariat Maroc-CEE = rénovation ou replâtrage » in actes du colloque de Tunis Mai 1992 « Les relations entre la CEE et le Maghreb = Handicaps et perspectives d'avenir » publié par le CERP page 40. .

Maghreb et aussi dans le monde notamment la guerre de golfe ont eu des répercussions négatives sur les relations Union européenne - pays de l'UMA. Il serait intéressant de rechercher les conditions pour promouvoir les relations union européenne-pays de l'UMA puis réfléchir sur l'avenir des relations entre les deux parties.¹

A-LES CONDITIONS DE PROMOTION DES RELATIONS UNION EUROPEENNE - PAYS DU MAGHREB

Les pays du Maghreb ont une grande responsabilité dans les résultats mitigés de leurs échanges avec la CEE. Aussi certaines mesures doivent être prises au niveau du Maghreb pour promouvoir leurs relations avec la communauté européenne. Ainsi, les pays du Maghreb doivent coordonner leurs efforts pour mieux faire face à l'Europe. Ils ne peuvent en effet concrétiser leurs objectifs s'ils continuent à mener des politiques individuelles. Comme l'a bien souligné Azzouz Kerdoun⁸ « il faudrait arriver à substituer progressivement le dialogue des états avec la CEE au profit d'un dialogue maghrébin global avec les pays de la rive Nord de la Méditerranée..... C'est ensemble que les pays maghrébins défendront mieux leurs intérêts en demandant la révision des accords pour les remplacer par un nouveau support plus conforme à la réalité de la coopération ». Ainsi les pays membres de L'UMA doivent devenir plus solidaires s'ils veulent devenir une force capable d'imposer un véritable partenariat avec l'Europe. En outre, on ne peut concevoir une évolution positive des rapports communauté européenne-pays du Maghreb sans s'attaquer aux difficultés qui entravent ces rapports. Leur identification étant déterminante pour une éventuelle relance de cette coopération.

L'instabilité politique dans certains pays du Maghreb notamment en Algérie est présentée habituellement comme un des principaux facteurs qui expliquerait l'échec ou les résultats mitigés de cette coopération. Il est donc communément admis que le développement des échanges communauté européenne-pays de L'UMA requiert l'existence préalable d'un minimum de stabilité afin d'être engagé avec des chances de succès.

⁸ (1) Confère : Azzouz Kerdoun, essai de définition d'une politique européenne des pays du Maghreb à partir des accords avec la CEE et dans le cadre unifié de l'UMA - in actes du colloque de Tunis, Mai 1992 « Les relations entre la CEE et le Maghreb-Handicaps et perspectives d'avenir ».

Un dialogue politique permanent doit s'instaurer entre la CEE et les pays de l'UMA . Il est regrettable que le dialogue politique ne fonctionne pas assez malgré son importance . Un tel dialogue ne peut être qu'utile pour une plus grande compréhension des points de vue de chacun et pour l'établissement de la confiance .

L'Europe a aussi sa part de responsabilité dans ses mauvaises relations avec certains pays de Maghreb . Elle doit être renoncer aux anciennes pratiques qui sont inacceptables comme par exemple l'ingérence dans les affaires intérieures des pays maghrébins , l'esprit de paternalisme.

L'Europe doit considérer les pays du Maghreb comme des partenaires à part entière . La véritable coopération comme l'a bien souligné Abdelkrim Belguendouz⁹ « suppose l'entretien de relation entre des partenaires à part entière dans le respect de la souveraineté, de la dignité, de la spécificité culturelle et des valeurs fondamentales de chacun»

En outre, un des facteurs essentiels pour promouvoir les relations Union européenne-pays de l'UMA est sans aucun doute l'échange d'information entre les deux parties, Il faut informer le futur partenaire européen des projets de collaboration proposés par les partenaires maghrébins et lui fournir tous les éléments d'ordre technique et commercial sur la nature de ces mêmes projets . Les deux parties semblent avoir pris conscience de l'importance de l'information . Ainsi s'est tenue du 14 au 16 Mai 1995 au palais des congrès de Marrakech la deuxième édition du med partenariat « Maroc-Union européenne¹⁰. Cette manifestation organisée après celle de la Turquie en avril 1994 a été initiée par l'union européenne et les organismes marocains d'appui à l'entreprise . 754 entreprises européennes ont participés à l'étude de propositions de partenariat avec quelque 250 sociétés marocaines .

B-UNE NOUVELLE APPROCHE DES RELATIONS COMMUNAUTE EUROPEENNE-PAYS DU MAGHREB

La nouvelle approche doit dépasser le cadre traditionnel de la coopération Nord Sud axée principalement sur une aide financière et

⁹Confère Abdelkrim Belguendouz op cir p 43 - 44 .

¹⁰Confère le courrier de l'industrie - bulletin de l'agence de promotion de l'industrie - N°:70 - Juillet 1995 .« Med partemariat Maroc - UE- quelques 4000 contacts d'affaires entre PME européennes et marocaines - p 18 .

des concessions commerciales . Il est nécessaires d'établir un véritable partenariat entre les deux rives (Nord - Sud) de la Méditerranée . Le partenariat donné à la coopération un autre contenu dans la mesure où l'objectif poursuivi consiste à promouvoir le développement des économies maghrébines dans tous les domaines

L'avenir des relations Union européenne - pays du Maghreb réside dans la réalisation d'un partenariat multiforme . En effet, le partenariat peut concerner le secteur industriel, commercial, financier, recherche et développement et ressources humaines . Ainsi le partenariat peut être organisé dans le domaine industriel . Dans cette forme de partenariat, l'accent sera mis sur l'apport du partenaire européen qui peut se concrétiser sous forme d'assistance technique, de transfert de savoir faire, de rénovation de l'outil industriel, d'acquisition d'une technologie moderne . Le partenariat peut également prendre une forme commerciale . Il s'agit là de la mise en commun d'approche des marchés . Le partenaire européen peut garantir l'écoulement de la production . Le partenariat peut être également organisé dans le domaine financier . Il consiste en la création de banques mixtes . Le partenariat peut être mise en oeuvre dans le domaine de la recherche et développement dans la perspective de répartir des frais de la recherche et par voie de conséquence de réduire des coûts d'innovation . Le partenariat peut également être réalisé dans le domaine des ressources humaines . l'accent sera mis sur la définition de programme de formation et sur les plans de formations en direction des cadres et des autres travailleurs .

Le partenariat va permettre de créer des liens économiques durables entre les partenaires . Il implique le montage de projets en commun et chaque partie va tirer des avantages . En plaçant les deux parties sur un pied d'égalité, le partenariat apparaît donc plus équitable . Comme l'a bien souligné Mohamed Ghomari¹¹ « On conçoit le partenariat comme étant une coopération des intérêts légitimes des partenaires . Le rapport tend à l'égalité des intéressés puisqu'ils doivent devenir des partenaires et non plus assistants et assistés .

¹¹Confère Mohamed G. Omar-la coopération technologique au niveau du bassin méditerranéen ,de l'assistance au partenariat ».Communication au colloque de Tunis des 23 - 25 Novembre 1995.« Les relations et échanges euro-mediterraneens : de la coopération au partenariat » .

Le caractère égalitaire est envisagé comme un élément inhérent aux nouvelles relations nord-sud » .

Le partenariat représenté pour les pays du Maghreb une alternative à la fois intelligente et réaliste aux contraintes engendrées par le fardeau de la dette extérieure . Il d'éliminer les transferts négatifs de technologie . Etant partie à part entière dans le projet, le partenaire européen offrira tout le savoir faire et fera acquérir à l'entreprise des équipements modernes . Les retombées sociales du partenariats sont importantes notamment dans le maintien de l'emploi et même la création de nouveaux emplois surtout dans des pays où le taux de chômage est tel qu'il constitue une source de déstabilisation socio-politique .

L'avenir des relations communauté européenne- pays du Maghreb réside également dans la mise en oeuvre d'une politique de décentralisation . Il est impératif que les projets de partenariat soient discutés et gérés au niveau des entreprises et des collectivités locales.

D'ailleurs, une des causes de l'échec des relations CEE -pays du Maghreb réside dans le caractère trop centralisé des mécanismes de gestion de la coopération économique et financière.

Cette coopération a été pendant longtemps essentiellement cantonnée à un niveau gouvernemental . Les pays européens et pays maghrébins ont compris la nécessité d'élargir la coopération et s'appuyer sur de nouveaux acteurs . Ainsi dans son rapport du 10 Avril 1995 sur les relations entre l'union européenne et les pays méditerranéens en préparation de la conférence de Barcelone des 27-28 Novembre 1995, le conseil des ministres de l'union européenne a souligné que pour le réalisation de partenariat euro-méditerranéen, il conviendrait de favoriser la coopération entre les collectivités locales.¹²

La définition d'une nouvelle approche des relations union européenne-pays de l'UMA doit également comporter une solution au problème de la dette qui constitue un handicap à tout processus de développement pour les pays du Maghreb .

L'Europe doit aussi encourager une intégration économique et commerciale plus poussée au niveau maghrébin . Elle doit oeuvrer au renforcement de l'UMA avec en particulier la mise en oeuvre

¹²Confère José Manuel Sobrino « les collectivités locales régionales et locales face au principe de subsidiarité : un élément de réflexion dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne ». Communication au colloque de Tunis des 23-25 novembre 1995 « Relations et échanges euro-méditerranéen : de la coopération au partenariat.

d'une zone de libre échange en son sein . La création d'un fonds méditerranéen de développement voir d'une banque euro-méditerranéenne à l'instar de la banque européenne pour la reconstruction et le développement pour aider les entreprises en difficulté et la consolidation des projets réalisés dans le cadre de l'UMA est vivement souhaitée par les pays maghrébins .

La création d'une zone de libre échange doit être conçue comme un objectif à long terme . La suppression des barrières douanières si elle venait à être mise en application immédiatement risque d'entraîner dans les pays du Maghreb la disparition de nombreuses entreprises en difficulté . Il faut donc prévoir une période de transition assez longue au cours de laquelle sera précédée des programmes de mise à niveau des entreprises . Le programme de mise à niveau vise essentiellement à moderniser les entreprises des pays maghrébins pour les préparer à affronter la concurrence européenne dans le cadre de la zone de libre échange où elles ne bénéficient d'aucune protection douanière . Il s'agit essentiellement d'investissement destiné au remplacement et à la modernisation des équipements , à la mise à niveau du personnel existant par le biais de cycle de fonction, à l'introduction de nouvelles techniques de gestion, à l'amélioration de la qualité de la production .

CONCLUSION

La coopération initiée jusqu'à présent par l'union européenne avec les pays du Maghreb a manqué de réalisme de d'audace . Aujourd'hui il est plus que jamais nécessaire d'assainir les bases de cette coopération . Comme l'a bien souligné Salah Mouhoubi¹³ « il faut lui faire franchir un bon qualitatif que la fera passer d'une conception périmée à une conception rénovée et ouverte sur l'avenir » . Plusieurs facteurs objectifs nous autorisent à être optimiste . Les pays européens semblent avoir pris conscience qu'il faudrait dépasser la vision mercantile des rapports Union européenne-pays du Maghreb et qu'ils doivent oeuvrer à court et long terme à un développement économique et social rapide du Maghreb que est d'ailleurs nécessaire à leur stabilité .

¹³Confère Salah Mouhoubi « la politique de coopération Algéro-Française : bilans et perspectives » Edition publisud, OPU , p 192.